

LISTE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT-BAUZELY
DEPARTEMENT DU GARD
SEANCE DU JEUDI 22 JUIN 2023
Présidée par DURAND Jacques, Maire

Date convocation : 13 JUIN 2023

Date affichage convocation : 15 JUIN 2023

Membres CM élus : 15

En exercice : 14

Présents : 09

Procuration : 02

Votants : 11

Lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : BEHAR Yoni

Les présentes délibérations peuvent faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de leur publication et notification au représentant de l'Etat.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique «Télérecours Citoyens» accessible par le site internet www.telerecours.fr

APPROBATION ET SIGNATURE PV PRECEDENT

DELIBERATION D_2023_27

ADHESION A UN GROUPEMENT DE COMMANDE POUR

« L'ACHAT D'ENERGIES, DE FOURNITURES/SERVICES EN MATIERE D'EFFICACITE ET D'EXPLOITATION ENERGETIQUE »

Sur proposition de Monsieur le Maire et, après avoir entendu son exposé Le Conseil Municipal décide, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres de l'assemblée :

- l'adhésion de la commune de Saint-Bauzély, membre du SMEG au groupement de commandes pour « l'achat d'énergies, de fournitures/services en matière d'efficacité et d'exploitation énergétique » pour une durée illimitée,
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention constitutive du groupement jointe en annexe 2 et à prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération,
- D'autoriser le Syndicat départemental d'énergies dont il dépend, à solliciter, autant que de besoin, auprès des gestionnaires de réseaux et des fournisseurs d'énergies, l'ensemble des informations relatives à différents points de livraison,
- D'approuver la participation financière aux frais de fonctionnement du groupement, telle que définie dans l'annexe 5 de la convention ci-jointe,
- de s'engager à exécuter, avec la ou les entreprises retenue(s), les marchés, accords-cadres ou marchés subséquents dont la commune de Saint-Bauzély membre du SMEG est partie prenante
- de s'engager à régler les sommes dues au titre des marchés, accords-cadres et marchés subséquents dont la commune de Saint-Bauzély est partie prenante et à les inscrire préalablement au budget

DELIBERATION D_2023_28
PROJET DE CONVENTION DE POLICE MUNICIPALE

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- Valide la convention proposée par la Mairie de St Génès
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention,
- Accepter de payer la dépense liée à cette convention et de l'inscrire au budget.

DELIBERATION D_2023_29
PROJET D'AMENAGEMENT PAYSAGER DU PARKING DU STADE

Après délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité

- Approuve le principe du projet,
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à faire les démarches nécessaires aux demandes de subventions auprès des organismes susceptibles d'aider le financement du projet
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer les documents nécessaires à l'application de cette décision.

DELIBERATION D_2023_30
REGLEMENT UTILISATION EQUIPEMENT SPORTIF ET CONVENTIONS AVEC LES CLUBS DE FOOT

A l'unanimité le Conseil Municipal :

- Approuve le règlement et de la convention proposés aux Clubs qui utilisent le stade et les vestiaires
- Autorise Monsieur le Maire ou son représentant à signer ladite convention.

Séance levée à : 22h33

Séance levée à 22h46

Liste des délibérations de la séance 26 juin 2023 affichée en mairie et publiée sur le site de la commune.

DURAND Jacques
Maire

